



Plan d'état des lieux en 1932 : l'école maternelle est séparée de l'EPS par un mur de clôture qui en délimite le jardin (AD Cantal, 2 0 14/14-15)

Référence du document reproduit :

- [Collège Jeanne de la Treihle. Etat des lieux avant restructuration : vues des élévations sur cour] / Atelier d'architecture J.-F. Laurent v. 2000-2005 (AP Collège Jeanne de la Treihle Aurillac)  
[Collège Jeanne de la Treihle. Etat des lieux avant restructuration : vues des élévations sur cour] / Atelier d'architecture J.-F. Laurent v. 2000-2005. 3 fotogr. : coul. (AP Collège Jeanne de la Treihle Aurillac)  
AP Collège Jeanne de la Treihle Aurillac

IVR84\_20241500073NUCA

Auteur de l'illustration : Atelier photographique des Archives départementales du Cantal

Auteur du document reproduit : Charles Terrisse

© Archives départementales du Cantal

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation